



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 26 JUIN 2025

Le Chef d'Établissement, Monsieur Laurent STRUPLER, remercie les membres du Conseil de leur présence et ouvre la séance à 17h15, le 26 Juin 2025, après avoir constaté que le quorum était atteint (16/18). Il informe les membres présents, qu'avec leur accord, les débats sont enregistrés, en vue de la rédaction du compte rendu de ce Conseil d'Établissement 2024-2025.

Avant de commencer la séance, il souhaite avoir une pensée pour l'élève Jorge MACHADO, dans le coma depuis deux semaines suite à un accident. Il rappelle qu'un rassemblement s'est tenu à la sortie de l'école par solidarité avec la famille et le souhait d'un rétablissement rapide de cet élève.

Concernant les présences à ce Conseil, il informe que Monsieur Serge LEBLANC et Madame Sofia MACHADO sont excusés de leur absence puisqu'ils n'étaient pas disponibles pour cette date de réunion. Il explique que de ce fait un Conseil d'Établissement Extraordinaire a dû être convoqué pour le 27/06/2025 à midi afin d'aborder un sujet particulier. Il explique cette situation en rappelant que les 15 et 16 Avril, le LFIP a reçu la visite du Chef de Secteur de l'AEFE, Monsieur Max VASSEUR, accompagné de Monsieur Bruno VALERY, Directeur du Développement et de l'Accompagnement du Réseau (DDAR). Suite au rapport de mission rédigé après cette visite, la Directrice de l'AEFE, Madame Claudia SCHERER-EFFOSSE, a souhaité adresser un courrier avec quelques recommandations adressées au Président du Conseil d'Administration de l'Association Marius Latour et a demandé à ce que ce courrier fasse l'objet d'une présentation en Conseil d'Établissement. Le Chef d'Établissement tient à s'excuser de cette organisation sur deux jours mais, étant donné les nombreux points à traiter à l'ordre du jour initial, il a été décidé de maintenir le Conseil de ce soir et d'organiser un deuxième Conseil uniquement pour présenter le courrier de la Directrice de l'AEFE afin de ne pas reporter cette présentation à septembre.

Une représentante des professeurs demande où aura lieu ce Conseil Extraordinaire du 27/06/2025.

Le Chef d'Établissement indique que le Conseil aura lieu comme habituellement dans l'Amphithéâtre mais avec un seul point à l'ordre du jour, non soumis au vote.

Il rappelle l'ordre du jour de ce 26 juin :

- 1) Bilan de l'année scolaire 2024-2025
- 2) Préparation de la Rentrée 2025
- 3) Présentation du compte financier 2024
- 4) Point de situation sur les examens locaux portugais
- 5) Rappel voyages scolaires :
 - a. Annulation et report du voyage en Normandie – CM2
 - b. Vote circulaire voyage en Irlande Section Euro – Terminale
 - c. Voyage à Montpellier – Groupe Madame ABREU - Terminale
- 6) Questions diverses adressées par les parents d'élèves



Il propose aux membres du Conseil de voter cet ordre du jour.

Résultats du vote :

Opposition = 0	Abstention = 0	Approbation = 16
----------------	----------------	------------------

Le Chef d'Etablissement remercie pour ce vote à l'unanimité.

Puis il propose de voter l'approbation du compte-rendu du Conseil d'Etablissement du 06/03/2025 pour lequel il n'a pas reçu de demande de corrections.

Résultats du vote :

Opposition = 0	Abstention = 0	Approbation = 16
----------------	----------------	------------------

Le Chef d'Etablissement remercie pour ce vote à l'unanimité.

POINT 1 – Bilan de l'année scolaire 2024-2025

Le Chef d'Etablissement informe que le bilan 2024-2025 ne pourra être complet ce soir puisqu'il manque encore les résultats du DNB qui sortiront seulement demain, vendredi 27 juin à partir de 10h00.

Il rappelle que les résultats du Baccalauréat sont sortis le lundi 23 juin pour le 1^{er} tour et le mercredi 25 juin pour le 2nd tour mais le LFIP n'était pas concerné puisque même les élèves les plus fragiles ont su faire un effort en cette dernière période de l'année pour réussir leur examen.

Les 72 candidats ont obtenu leur Baccalauréat, soit 100% de réussite.

Il précise que 89% des élèves ont reçu une mention dont 15 mentions Assez Bien, 38 mentions Bien et 36 mentions Très Bien. Il ajoute que 4% des élèves, soit 3 élèves ont reçu les félicitations du jury pour avoir obtenu plus de 18 sur 20 de moyenne.

Le Proviseur-Adjoint, Monsieur Paulo FERNANDES, souligne que ces élèves qui ont reçu les félicitations du jury ont très bien réussi leurs examens malgré des emplois du temps chargés du fait de leur participation, en parallèle à leur scolarité, à l'Orchestre des Lycées Français ou à des activités de sport de haut niveau. Il en profite pour informer les représentants des parents que les notes par discipline ont été envoyées cette fin d'après-midi aux familles.

L'Azulejo le « BacAstrophe » sera fixé sur le mur réservé aux Bacheliers du LFIP.

Le Chef d'Etablissement ajoute que cette année un élève, non français, et désirant poursuivre ses études en France, a été sélectionné pour le programme Bourse d'Excellence Major AEFE, une bourse de niveau 2 lui sera attribuée pendant 5 années. Cette bourse est attribuée sur critères sociaux mais est aussi basée sur l'évaluation d'un projet d'études supérieures construit et solide.

Le Proviseur-Adjoint précise le projet de l'élève : un parcours psychologie/philosophie. Il informe aussi qu'il a reçu récemment une ancienne élève, bénéficiaire de ce programme depuis 5 ans, et qui était très reconnaissante de cette opportunité qui lui avait été donnée.

Concernant l'orientation des élèves, Le Proviseur-Adjoint informe que les informations sont encore imprécises puisque certains élèves ont déjà reçu leur affectation en France, même s'ils pourront encore choisir de rester au Portugal. C'est seulement début septembre, quand toutes les inscriptions au Portugal seront terminées, que pourront être communiquées les statistiques d'orientation.

Le Chef d'Etablissement passe la parole au Directeur des Classes Primaires, Monsieur Mathieu LECOT, pour un



rapide bilan de l'année suite au Conseil d'École. Ce dernier informe que cette année 2024-2025 a été une belle année et que tous les projets du Projet d'École ont pu voir le jour, même si une petite difficulté a été rencontrée pour les CM2. Il tient à souligner que c'est un élève du LFIP, Enzo, en CM2, qui a eu cette année l'honneur de représenter l'ensemble des Lycées Français du Monde à Paris, devant la Ministre de l'Éducation Nationale, lors de la finale du dispositif « Les petits champions de la lecture ». La semaine des Arts et d'autres projets collectifs ont aussi connus un beau succès.

Le Chef d'Établissement demande s'il y a des remarques ou des questions quant à ce premier point de l'ordre du jour puis conclut en rappelant que les élèves seront accueillis jusqu'au 27/06 puisque le lundi 30/06 le LFIP sera fermé au public afin de pouvoir mener des ateliers et actions de formation destinés aux différents personnels. Un repas en commun sera offert aux personnels pour clore cette année 2024/2025. Il rappelle que la traditionnelle cérémonie des Bacheliers aura lieu le 27/06 à 17h30, en présence de Madame Mathilde VANACKERE, Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle en poste à Lisbonne. Il ajoute que les activités périscolaires commenceront le 1^{er} juillet et jusqu'au 11 juillet.

POINT 2 – Préparation de la Rentrée 2025

Concernant la Rentrée 2025, le Chef d'Établissement demande au Directeur des Classes Primaires de bien vouloir préciser la structure pédagogique du Primaire. Ce dernier informe que la structure reste inchangée, à savoir : 3 classes par niveau en Maternelle puis 4 classes par niveau pour l'Élémentaire, soit un total de 29 classes. Il informe que le taux de réinscription cette année est très satisfaisant puisque la Maternelle est complète avec des listes d'attente et qu'il ne lui reste qu'une place en CP, une place en CE1 et 3 places en CM2 pour l'Élémentaire. Cela représente une moyenne de 24,7 élèves par classe ce qui est très satisfaisant.

Pour le second degré, de la 6^{ème} à la Terminale, Le Proviseur-Adjoint informe que sont prévues 4 classes par niveau pour la Rentrée 2025. Il reste encore quelques places en 6^{ème} et 5^{ème} et en 2^{nde} et 1^{ère}. Il informe qu'il y a encore beaucoup de nouveaux élèves cette année : 47 arrivées et que les départs, comportant beaucoup de retours en France, sont dénombrés à 46 à cette date.

Le Chef d'Établissement tient à préciser, de façon très transparente, que cette année une vigilance spéciale a été renforcée sur certains niveaux, à savoir : CM2/6^{ème} et en 2^{nde} et 1^{ère}. La Direction a entendu certaines interrogations des familles et précise qu'elle a rencontré toutes les familles afin de comprendre leur décision de radiation. Après analyse, il constate qu'en 3^{ème} sur les 12 élèves qui quittent l'établissement, 11 élèves partent vers la France ou l'étranger et que pour les 2^{ndes}, seulement 3 élèves quittent le cursus français pour un cursus portugais.

Les parents d'élèves craignent des départs non annoncés pendant l'été.

Le Proviseur-Adjoint espère que tous les efforts fournis par le LFIP pour ses élèves seront bien compris.

Pour revenir sur la préparation de la rentrée, le Chef d'Établissement explique qu'en prévision des effectifs, certains postes ont été ouverts au recrutement. A ce jour, il ne manque plus qu'un(e) collègue pour l'anglais, recrutement en phase de finalisation.

Il informe que tous les postes sont pourvus au Primaire. Il rappelle le départ de Mme Luz AGUEDO, qui quitte la Maternelle pour partir à la retraite et des surveillantes Mathilde et Gisa qui quitteront aussi l'établissement en fin d'année. Le Directeur Primaire précise que pour le complément de service concernant la décharge pour heure syndicale de Mme Fatima COSTA, une nouvelle collègue a été recrutée et elle assurera aussi un éveil à l'anglais en MS et GS pour une meilleure liaison GS / CP.

Le Chef d'Établissement informe qu'au niveau matériel il n'y a pas de gros travaux prévus pendant l'été. Par contre un gros chantier est à l'étude en prévision de la réfection du revêtement de la cour de récréation (le drainage doit absolument être refait avant de commencer la rénovation du terrain de football).

La Directrice Administrative et Financière, Madame Christelle VANLAUWE, indique qu'une rénovation du parquet



du gymnase sera réalisée pendant l'été. Les lattes de parquet abimées seront remplacées afin d'avoir un sol uniforme pour une meilleure sécurité des élèves. Elle ajoute que des travaux de maintenance liés au projet des travaux d'étanchéité sont aussi prévus au Bâtiment E et qu'un travail de réflexion pour la rénovation des fenêtres du Bâtiment B sera mis en route, sans calendrier annoncé à l'heure actuelle.

Un membre du Conseil interroge sur le projet du foyer CVL.

Le Chef d'Etablissement explique qu'il a essayé de relancer le projet auprès du nouveau Conseil d'Administration mais la proposition initiale serait à revoir puisque 40m² semble une surface trop petite pour potentiellement 200 élèves. La réflexion est donc relancée sur la zone de construction et la surface du bâtiment et aussi les priorités financières de l'Association.

POINT 3 – Présentation du compte financier 2024

Le Chef d'Etablissement donne la parole à la Directrice Administrative et Financière, Mme Christelle VANLAUWE, pour présenter le compte financier 2024. Elle explique tout d'abord que l'objectif de cette présentation est de présenter un sujet quelque peu aride dans un format accessible. Elle rappelle que le compte financier 2024 est l'image des recettes et des dépenses de l'établissement au 31/12/2024, donc ce qu'il s'est passé pendant cet exercice budgétaire. Elle précise que le compte financier est présenté en Conseil d'Etablissement pour information puisqu'il a déjà été validé en Assemblée Générale de l'Association Marius Latour le 26/05/2025.

Elle présente tout d'abord les indicateurs de gestion 2024 en précisant que le LFIP a la chance d'avoir des effectifs stables, ce qui est une très bonne chose et même une exception dans la Zone Ibérique. Elle rappelle qu'une augmentation des frais de scolarité a permis de financer les dépenses de fonctionnement et avoir un budget équilibré. Elle souligne que le contexte était encore inflationniste, même si en décroissance en relation à 2023, mais toujours avec une influence sur les contrats de service en particulier.



LES INDICATEURS DE GESTION 2024

Un budget prévisionnel basé sur des effectifs à 1 313 élèves (1 315 élèves en 2023) qui doit continuer à accompagner et soutenir l'attractivité du lycée

Une augmentation des frais de scolarité au 01/09/2024 de 3 % permettant de financer les dépenses de fonctionnement (dont les dépenses de personnels) et les dépenses pédagogiques (acquisition du matériel informatique et entretien des bâtiments les plus anciens)

Un projet de budget 2024 qui s'inscrit encore dans un contexte inflationniste important et incertain avec une : augmentation des fluides, des contrats de prestations de services, des produits finis...

Puis elle propose de regarder de plus près l'exécution du budget 2024.

Elle présente tout d'abord les recettes de fonctionnement en soulignant que :

- Les frais de scolarité sont au-dessus des prévisions du fait d'un nombre d'élèves supérieur aux prévisions, mais aussi grâce à des mouvements d'élèves en cours d'année.
- Les subventions se décomposent : en Bourses scolaires pour les enfants français (environ 400.000€), en subventions pour décharges syndicales des personnels résident, en subventions pédagogiques (cette année 2024, 1 subvention de 2.000€ pour Momo et Lolotte)

Elle montre que la réalisation du budget pour le service général est de 96%, ce qui est satisfaisant, et propose de regarder les services annexes qui restent très dynamiques puisqu'excédentaires (surtout au niveau de la restauration scolaire et des activités périscolaires). Elle pense qu'il est important de noter 2 choses : les réalisations ont dépassé les prévisions, le taux de réalisation global est de plus de 99%, ce qui est extrêmement satisfaisant.

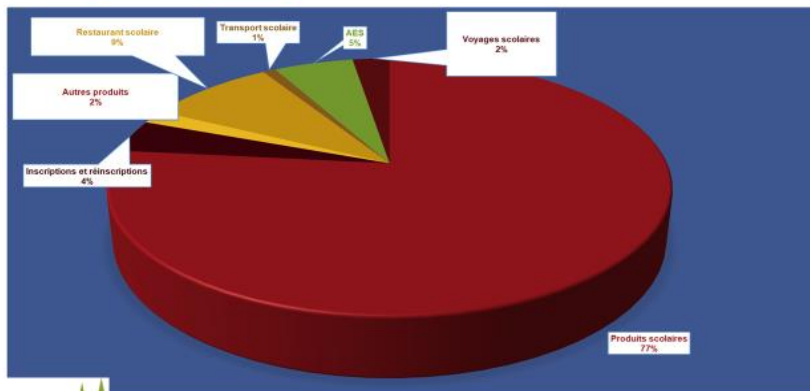


2. a. Les recettes de fonctionnement

Libellé	Prévision	Réalisation	Résultat	Taux de réalisation %
Scolarités et inscriptions	7 690 674,00	7 714 741,43	24 067,43	100,31
Subventions	501 470,00	408 141,63	-93 328,37	81,39
Produits de gestion	407 530,00	122 679,87	-284 850,13	30,10
Produits financiers	2 500,00	9 956,73	7 456,73	398,27
Autres opérations	25 000,00	37 756,13	12 756,13	151,02
TOTAL SERVICE GENERAL	8 627 174,00	8 293 275,79	-333 898,21	96,13
Restauration scolaire	773 000,00	881 348,57	108 348,57	114,02
Activités extra scolaires	370 000,00	546 312,54	176 312,54	147,65
Transport scolaire	71 500,00	88 230,34	16 730,34	123,40
Voyages scolaires	300 000,00	253 973,71	-46 026,29	84,66
TOTAL SERVICES ANNEXES	1 514 500,00	1 769 865,16	255 365,16	116,86
SECTION DE FONCTIONNEMENT	10 141 674,00	10 063 140,95	-78 533,05	99,23

2. b. La répartition des produits par activités

10 063 140,95 €



Elle propose de passer aux dépenses de fonctionnement, en rappelant que pour un établissement scolaire les produits scolaires et les activités annexes sont très importants et doivent être développés.



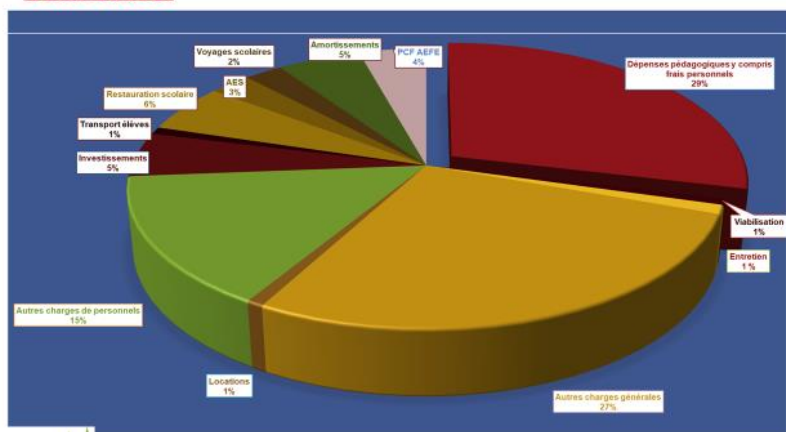
2. c. Les dépenses de fonctionnement

Libellé	Prévision	Réalisation	Résultat	Taux de réalisation %
Crédits pédagogiques	216 000,00	267 421,82	51 421,82	123,81
Viabilisation	90 000,00	72 874,72	-17 125,28	80,97
Entretien	110 000,00	109 550,91	-449,09	99,59
Charges de personnels	5 216 000,00	5 481 966,95	265 966,95	105,10
Bourses et aides	1 058 052,00	974 824,99	-83 227,01	92,13
Amortissements	610 000,00	564 465,31	-45 534,69	92,54
Autres charges	1 327 122,00	1 344 859,22	17 737,22	101,34
TOTAL SERVICE GENERAL	8 627 174,00	8 815 963,92	188 789,92	102,19
Restauration scolaire	773 000,00	593 877,00	-179 123,00	76,83
Activités extra scolaires	370 000,00	278 784,13	-91 215,87	75,35
Transport scolaire	71 500,00	88 230,34	16 730,34	123,40
Voyages scolaires	300 000,00	253 973,71	-46 026,29	84,66
TOTAL SERVICES ANNEXES	1 514 500,00	1 214 865,18	-299 634,82	80,22
SECTION DE FONCTIONNEMENT	10 141 674,00	10 030 829,10	-110 844,90	98,91

Elle commente le cadre des dépenses en précisant que les crédits pédagogiques reflètent un grand dynamisme pour les sorties scolaires et qu'il y a aussi eu des achats de manuels scolaires cette année. Elle indique que les charges de personnels reflètent une augmentation de la participation à la rémunération des professeurs résidents et aussi une augmentation des salaires des professeurs recrutés locaux dont la carrière avance. Elle explique qu'au niveau des Bourses scolaires, moins de familles françaises ont fait une demande cette année. Au niveau des services annexes, certaines dépenses prévues ont été bien gérées donc c'est une bonne chose pour l'établissement. Puis elle présente et commente le camembert correspondant et un graphique illustrant l'évolution de la masse salariale.

2. d. La répartition des charges par postes de dépenses

10 577 001,26 €





2. e. Les charges salariales



- En 2024, la masse salariale est en augmentation sensible par rapport à 2023 (+ 15 %), en raison de l'avancement des carrières des recrutés locaux et du passage de 45 à 50 % de participation à la rémunération des détachés
- Elle représente plus de 54 % des dépenses de fonctionnement du LFIP, ce qui se situe dans la moyenne des budgets des EFE. Il convient maintenant d'être vigilant sur le ratio dépenses de fonctionnement / masse salariale
- Les détachés représentent près de 18 % de la masse salariale, en augmentation de 2 % par rapport à 2023, en raison du changement du taux de participation
- L'augmentation d'un point (1%) de la participation à la rémunération des détachés représente une dépense supplémentaire de 12 000 € par an
- Le taux de participation à la rémunération des détachés est de 50%, et de 59 % en prenant en compte les 3 détachés à coût complet.

En conclusion, la Directrice Administrative et Financière rappelle que le poids des dépenses de personnels dans les dépenses de fonctionnement correspond aux recommandations pour les établissements français de l'étranger et que le bilan comptable 2024 est satisfaisant puisqu'il présente un excédent d'environ 32.000€. Elle souligne que cet excédent est essentiellement dégagé par les activités annexes. Elle informe que la capacité d'autofinancement de l'établissement se maintient cette année à 18 jours du fait du financement sur fonds propres du nouveau bâtiment des Maternelles. La situation financière de l'établissement reste saine et satisfaisante. Elle rappelle que le principal enjeu pour maintenir cette situation est de continuer à développer les services annexes et maintenir le nombre d'élèves pour assurer la pérennité financière de l'Etablissement.

Le Chef d'Etablissement remercie la Directrice Administrative et Financière et demande s'il y a des questions sur cette présentation. Il souligne aussi que ce sont les services annexes qui permettent de couvrir la totalité des dépenses puisque les frais de scolarité à eux seuls n'arrivent pas à couvrir les frais de fonctionnement.

POINT 4 – Point de situation sur les examens locaux portugais

Le Chef d'Etablissement cède la parole au Proviseur-Adjoint pour un point de situation sur les examens locaux portugais. Ce dernier informe que la position de la CNAES, en date du 25/05/2025, n'a toujours pas bougé même si un accord a été trouvé pour les examens finaux des Terminales 2025. Il informe qu'en parallèle des différentes démarches engagées, des démarches d'ordre juridique continue à être menées par l'Ambassade de France à Lisbonne pour que l'Ambassade puisse reconnaître les notes de cet examen local avec l'Académie de Toulouse.

Il explique toutefois qu'au vu de la situation actuelle et pour éviter tout déconvenue à la veille des examens 2026, il est nécessaire de préparer les élèves du LFIP pour les examens portugais.

Pour l'année 2025/2026, il a donc été décidé que les 4 heures hebdomadaires de portugais seront consacrées uniquement pour les examens portugais (plus de LV2 ou LV3 puisque l'examen portugais est obligatoire) et des groupes de préparation aux examens portugais seront aussi mis en place le mercredi après-midi, à savoir :

Préparation aux examens de Physique et de SVT

- 1 groupe pour les Secondes
- 1 groupe pour les 1^{ères} et Terminales



Préparation aux examens de Géométrie descriptive (nécessaire pour architecture ou design)

- A partir de la Seconde

Il est donc nécessaire que les élèves réfléchissent à leur orientation le plus tôt possible afin de savoir quelle préparation ils doivent suivre s'ils restent au Portugal. Il ajoute que vu la situation, le LFIP se doit de préparer ses élèves aux examens portugais 2026, en espérant qu'il y aura une bonne surprise en cours d'année suite aux négociations en cours au niveau de l'Ambassade pour l'examen local.

Le Chef d'Établissement demande s'il y a des questions sur ce sujet.

Un parent d'élève demande quand est le meilleur moment pour passer cet examen.

Le Proviseur-Adjoint explique qu'il est préférable de passer l'examen de Physique-Chimie ou SVT en fin de 1^{ère} puisque les élèves n'ont pas de Physique-Chimie ou SVT en Terminale.

Le Chef d'Établissement rappelle que suite aux délibérations de la CNAES en 05/2025, les autorités françaises ont quand même validé les relevés de notes pour cette année pour le cas où le gouvernement portugais les accepte, même si les notes n'ont pas été divulguées. Il ajoute que des réunions concernant les avancées avec les autorités françaises et le Lycée Charles Lepierre ont lieu régulièrement et explique les difficultés de cette situation hors cadre pour le Rectorat.

Les représentants des parents interrogent sur les possibilités d'un Bac Français International.

Le Chef d'Établissement rappelle que le Bac Français International nécessite un accord inter gouvernemental et qu'il est difficile de faire évoluer ce sujet rapidement. Pour conclure, il explique qu'il existe une double difficulté sur cette question :

- 1- Le temps des négociations qui est un temps long et la communication qui doit être coordonnée avec le Lycée Français de Lisbonne et l'Ambassade de France.
- 2- Concernant la communication aux familles, il pense que quand il n'y a rien de nouveau à dire, il n'est pas utile de communiquer même si cette absence de communication est quelques fois difficile pour les parents.

Les représentants des parents pensent qu'il est très important de communiquer et précisent que Porto est petit et que la communication orale de bouche à oreille complique la situation puisque beaucoup de parents ne comprennent pas bien de quoi il s'agit.

Le Chef d'Établissement rappelle qu'il n'est pas totalement libre sur la communication puisqu'il travaille en concertation avec le Lycée Charles Lepierre et l'Ambassade de France.

Les représentants des parents d'élèves expliquent que les autorités portugaises pensent que ni les équivalences, ni l'examen local, avec des notes de portugais essentiellement entre 18 et 20, ne peuvent être considérées représentatives.

Le Chef d'Établissement constate qu'effectivement, à tort ou à raison, les autorités portugaises s'interrogent.

Les représentants des parents s'inquiètent de la charge de travail que va générer cet aménagement pour les élèves et aimeraient que le dossier avance au plus vite, ce qui leur paraît difficile pendant les mois d'été.

Le Chef d'Établissement assure que les services administratifs de l'Ambassade et que les Ministères travaillent jusqu'à fin juillet et que des réunions peuvent encore être programmées pendant l'été.

Le Proviseur-Adjoint rappelle aux représentants des parents d'élèves que certains élèves de Terminale avaient cette année jusqu'à 5 heures de cours en plus par semaine (élèves en Section Européenne et qui ont choisi Maths expertes). La réussite avec un emploi du temps chargé n'est donc pas impossible. Bien sûr l'objectif est de ne pas avoir de classe le mercredi après-midi et il informe qu'il a déjà prévenu les professeurs portugais qui vont préparer les élèves que leur contrat pourrait s'arrêter à tout moment selon l'avancée des négociations France / Portugal au sujet de l'examen local. Suite à une question des représentants des parents d'élèves sur les cours de portugais, il ajoute qu'il va falloir aussi trouver la bonne organisation pour que les professeurs de portugais puissent avancer à bon rythme dans le programme chargé de littérature portugaise.



POINT 5 – Rappel voyages scolaires

Le Chef d'Établissement rappelle que le voyage scolaire d'un groupe de CM2 a dû être reporté à cause de l'annulation de leur vol un dimanche matin. Il explique qu'il a fallu reprendre à zéro l'organisation d'un nouveau séjour afin que ce groupe puisse partir. Il tient à remercier le Directeur du Primaire et les enseignantes concernées pour leur disponibilité pour le nouveau projet qui a pris sur un jour férié. Il souligne que le fait de travailler avec une agence de voyage a permis de réorganiser le voyage sans augmentation de prix et de rembourser les familles qui, pour des raisons personnelles, n'étaient pas disponibles pour les nouvelles dates.

Le Chef d'Établissement tient à remercier tous les membres du Conseil pour le vote circulaire concernant le voyage en Irlande du groupe de Terminales Section Européenne puis il rappelle que 2 voyages et 2 reconductions de voyage doivent être votés dès ce soir afin de commencer l'organisation de ces voyages le plus tôt possible en septembre avec les effectifs exacts des classes. Il présente les 4 voyages qui vont être soumis au vote.

- 1- Voyage à Montpellier pour les Terminales – Budget prévu de 420€ / 1 semaine entière début octobre 2025. Il s'agit d'un échange en famille d'accueil avec un groupe d'élèves de section portugais. L'accueil à Porto du groupe français est prévu début décembre 2025.
- 2- A la demande de Mme SONIM, reconduction du voyage dans le Grand Est – Budget prévu de 830€ / 4 nuits en auberge de jeunesse en Mai 2026. Il est important de préparer ce voyage dès que possible en septembre afin de pouvoir bénéficier d'une nuitée supplémentaire sans une augmentation du budget antérieur (beaucoup de choses intéressantes pour les élèves à voir dans cette région).
- 3- Séjour d'intégration des 6èmes dans le Nord Portugal – Budget prévu de 140€ / 2 jours la deuxième quinzaine de septembre – Il s'agit d'un séjour sportif, culturel et de cohésion de groupe.
- 4- Les professeurs d'Anglais souhaitent aussi reconduire un séjour dans un pays anglophone (probablement Angleterre ou Irlande puisque l'Ecosse est plus chère) pour les 4 classes de 4èmes – Budget prévu de 800€ / un nombre de jours à préciser fin Mars début Avril.

Les représentants des parents d'élèves signalent que certains parents se sont plaints du confort de l'hébergement pour les 6èmes.

Le Proviseur-Adjoint explique qu'il s'est déplacé sur place lors du dernier séjour et qu'il s'agit d'un centre d'accueil très correct pour une nuitée.

Les représentants des parents d'élèves interrogent aussi sur les voyages en Allemagne et en Espagne.

Le Proviseur-Adjoint explique que l'urgence pour ces voyages en Allemagne et en Espagne est moins importante pour ces voyages puisque la logistique est plus facile pour de petits groupes.

Le Chef d'Établissement propose de passer à un vote de principe sur les 4 voyages annoncés ce jour. Bien sûr si les budgets annoncés devaient être dépassés, les voyages devront être soumis de nouveau au vote.

Résultats du vote :

Opposition = 0

Abstention = 0

Approbation = 16

Le Chef d'Établissement remercie pour ce vote à l'unanimité.

POINT 6 – Questions diverses

Le Chef d'Établissement propose de passer aux questions diverses qu'il a reçues. Il s'agit essentiellement de 7 questions présentées par les représentants des parents d'élèves.

Question 1 - Examens d'accès à l'enseignement supérieur Portugais.



Le Chef d'Établissement rappelle que la question a déjà été traitée au point 4 de l'ordre du jour.

Question 2 – Préparation pour le BAC et Grand Oral 2025 et 2026. Les représentants des parents d'élèves souhaitent comprendre pourquoi il n'a pas été organisé un bac blanc généralisé cette année et souhaitent savoir ce qui est prévu pour l'année prochaine. Ils souhaitent aussi savoir quelles mesures, quel calendrier, seront mis en place dès la rentrée afin que les élèves puissent être accompagnés dès janvier et permettre des simulations.

Le Chef d'Établissement propose de formuler un début de réponse avec Mme ROUSSEAU, représentante des enseignants du Secondaire, concernée par les épreuves de spécialité en Terminale. Il précise qu'en fait il y a bien eu un bac blanc cette année, même deux, mais seulement pour les épreuves écrites. Concernant le Grand Oral, le calendrier imposé a bouleversé cette année l'organisation des examens blancs (Grand oral avant les épreuves de spécialités), les professeurs ont préféré avancer le plus possible dans leurs programmes plutôt que de simuler un Grand Oral. Mme ROUSSEAU informe que les élèves ont été invités individuellement à faire une simulation du Grand Oral s'ils le souhaitent mais les simulations n'ont pas été officialisées. Elle pense donc qu'il faudra peut-être penser à officialiser les simulations du Grand Oral pour rassurer les parents d'élèves.

Le Chef d'Établissement pense que toutefois il serait intéressant de repenser ce sujet en Conseil Pédagogique.

Une représentante des parents d'élèves informe qu'elle a été choquée par le fait qu'un élève n'avait pas reçu son document signé à 2 jours du Grand Oral. Elle souhaiterait que soit mis en place un calendrier permettant d'anticiper ce type de situation.

Mme ROUSSEAU explique que les thèmes sont souvent définis assez tôt dans l'année par les élèves mais que les problématiques sont des sujets qui peuvent quelques fois être abordés seulement en fin de programme, ce qui explique qu'il est difficile d'élaborer un calendrier global. Elle n'a pas ce ressenti de mauvaise préparation au Grand Oral.

Une représentante des élèves explique qu'elle a très bien vécu la préparation du Grand Oral, que les professeurs les ont laissé travailler et bien accompagné pour cette préparation. Elle comprend qu'un élève qui commence son travail personnel plus tard dans l'année peut rencontrer des difficultés.

Question 3 – Gestion des permanences et disponibilité des professeurs. Les représentants des parents d'élèves demandent s'il existe une réflexion pour mieux répartir les voyages scolaires sur l'année afin de limiter leur impact sur les cours en fin d'année et si un protocole pourrait être mis en place pour éviter que les professeurs des disciplines évaluées au Baccalauréat soit mobilisés sur des voyages dans les semaines qui précèdent les examens. Le Chef d'Établissement confirme qu'une réflexion existe pour l'organisation des voyages mais rappelle que l'hiver n'est pas très propice aux voyages et qu'en général il n'y a pas de voyages ni en Mai, ni en Juin.

Une représentante des parents d'élèves trouve qu'il n'est pas idéal qu'un professeur de spécialité s'absente 15 jours avant l'examen du Baccalauréat.

Le Chef d'Établissement explique que le professeur s'absente en Octobre ou en Mai, c'est toujours le même nombre d'heures de cours annulés.

Une représentante des enseignants du 2nd degré ajoute que ce n'est l'idéal pour personne. La difficulté est certainement plus importante pour le collègue qui s'absente puisqu'il doit s'investir de front dans les préparatifs du voyage et dans la préparation de ses cours de spécialité, ce qui représente beaucoup de travail et génère beaucoup de stress quand cette situation arrive.

Le Proviseur-Adjoint rappelle que cette situation n'a concerné qu'un seul professeur de spécialité.

Question 4 – Stage de Seconde. Les représentants des parents d'élèves demandent s'il serait envisageable d'avancer dans l'année scolaire le stage de Seconde afin d'en maximiser l'impact pédagogique et interroge sur la possibilité de valoriser le stage par une évaluation formelle afin de renforcer l'implication des élèves.

Le Chef d'Établissement explique que le stage des Secondes est placé exactement à ces dates du calendrier scolaire pour éviter des emplois du temps très altérés des classes de Seconde, dans la mesure où beaucoup de professeurs sont occupés par les examens à cette période. Pour ce qui concerne la question d'évaluation formelle du stage,



cette question est posée dans de nombreux établissements mais il pense que le stage de Seconde n'a pas pour objectif d'obtenir une note mais de découvrir un milieu professionnel, une entreprise. C'est une expérience et un cheminement personnel pour l'élève, un moment de réflexion. De la même façon qu'une action de prévention ne reçoit jamais de note, ces projets sont des expériences « gratuites ». Il n'est donc prévu ni changement des dates de stage, ni d'évaluation formelle.

Question 5 - Protocole en cas de désastre. Les représentants des parents d'élèves demandent si l'école dispose d'un protocole écrit, actualisé et partagé avec la communauté scolaire pour la gestion des situations d'urgence.

Le Chef d'Etablissement confirme qu'il existe dans tous les établissements français de l'étranger un protocole qui s'appelle PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité). Ce document assez complet d'une vingtaine de pages indique les risques majeurs à prévoir pour l'Etablissement et prévoit une cellule de crise en cas de catastrophe. Ce plan est actualisé tous les ans et transmis au Chef de la Sécurité de l'Ambassade de Lisbonne pour validation. Il tient à rassurer les parents puisque les risques sont mineurs à Porto.

Pour relativiser, il rappelle que lorsque le LFIP a connu la panne électrique en avril 2025, pendant les vacances scolaires, ce type de risque n'était pas prévu. Cette absence d'électricité pendant une journée a été compliquée à gérer puisqu'il n'y avait plus de téléphone non plus. Il rappelle toutefois que les enfants des activités extra-scolaires ont quand même pu avoir un repas chaud le midi puisqu'il était prêt avant la coupure.

La Directrice Administrative et Financière rappelle que grâce au PPMS, on s'entraîne à gérer les crises et à développer les bons réflexes.

Question 6 – Cours de soutien et occupation des enfants hors cours. Les représentants des parents d'élèves demandent si le Lycée envisage d'étendre l'offre de cours de soutien pour les classes de collège et comment l'école s'assure que les élèves sont bien encadrés pendant les heures de permanence.

Concernant les cours de soutien, le Chef d'Etablissement informe que le LFIP souhaite proposer un soutien en anglais, ciblé principalement pour les élèves qui arrivent de France et dont le niveau est souvent inférieur aux élèves scolarisés au LFIP.

Le Proviseur-Adjoint rappelle qu'en ce moment, il existe déjà 1 groupe pour les sciences, 2x2 groupes pour les maths et 2x2 groupes pour le français (en fonction du niveau collège ou lycée) et qu'il ne semble pas nécessaire d'augmenter ce nombre de cours de soutien. Il précise que pour le nouveau groupe de soutien anglais, il n'y a que 3 élèves inscrits à ce jour.

Le Chef d'Etablissement rappelle que de toute façon une certaine souplesse existe pour la mise en place de ces cours de soutien puisqu'il s'agit d'une activité extra-scolaire.

Concernant l'encadrement des élèves en permanence, le Proviseur-Adjoint explique que les élèves sont encadrés par un assistant d'éducation ou un surveillant qui a pour mission de faire travailler les élèves en individuel ou en groupe pour leur permettre d'avancer dans leurs devoirs dans une ambiance calme. Ils n'ont pas pour mission de faire des activités avec les élèves. Pour répondre à une représentante des parents d'élèves, il informe qu'il n'y a pas de salle dédiée aux permanences, le plus souvent les permanences ont lieu dans la salle attribuée dans l'emploi du temps.

Question 7 – Vie de classe et programmes de sensibilisation. Les représentants des parents d'élèves demandent si l'heure de vie de classe pourrait être utilisée pour organiser des sessions de sensibilisation sur des thèmes essentiels comme le harcèlement scolaire, la santé mentale ou encore la gestion financière et aimeraient savoir si des partenariats ou interventions extérieures sont prévus pour enrichir ces créneaux de vie de classe.

Le Chef d'Etablissement souhaite rappeler en premier lieu que l'école est déjà beaucoup sollicitée pour tous types de missions et que la requête des parents est déjà en partie prise en compte avec le CESCE (Comité d'Education à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement) à part pour la gestion financière. Il invite les parents d'élèves à consulter le programme mis en œuvre, en principe disponible sur le site du LFIP, et de s'associer aux actions prévues ou de proposer de nouvelles actions s'ils le souhaitent.



La représentante des professeurs du 2nd degré trouve qu'il pourrait être intéressant d'ouvrir un atelier de gestion financière ou gestion du patrimoine pourrait être intéressant. Par contre, elle informe les parents que les autres thèmes demandés sont déjà souvent abordés aussi en Education Civique et Morale.

Concernant les partenariats et interventions extérieures, le Chef d'Établissement informe que de nombreux partenariats sont déjà prévus sur l'année à travers le CESCE et que quelques interventions extérieures ponctuelles peuvent y être ajoutées selon les contacts reçus en cours d'année. Il explique que c'est ce qui s'est passé cette semaine d'ailleurs puisqu'une association subventionnée par l'état portugais était présente pour expliquer comment utiliser l'IA dans les écoles. Le Proviseur-Adjoint a reçu le retour du professeur de technologie qui a trouvé cette information très intéressante. Il regrette simplement que quelques élèves ont été gênés du fait de l'expression en langue portugaise.

Il remercie les participants présents à ce Conseil et clôture la réunion à 19h25 en rappelant la réunion extraordinaire du Conseil le 27/06/2025 pour ceux qui seront disponibles.